

Livret d'accueil du stagiaire

À LIRE AVANT VOTRE ENTRÉE EN FORMATION · VERSION 1 · EN VIGUEUR AU 16/08/2026

Ce livret vaut pour toutes nos formations

Ce qui est propre à votre session — dates, horaires, lieu ou lien de connexion, nom du formateur — figure sur votre convocation. Ce qui est propre à votre formation — programme, objectifs, prérequis, forme de l'évaluation — figure sur sa fiche programme. Ce livret décrit ce qui ne change pas : à qui vous adresser, comment une session se déroule, et ce que vous pouvez demander.

VOS INTERLOCUTEURS

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIF

Julien Dutartre · contact@jldt.fr · 07 43 73 95 18

RÉFÉRENT HANDICAP

Julien Dutartre · contact@jldt.fr · 07 43 73 95 18

L'organisme est une structure d'une personne : c'est le même interlocuteur pour l'inscription, pour le contenu et pour toute difficulté rencontrée en cours de parcours.

AVANT LA FORMATION

Un questionnaire préalable vous est adressé à réception de votre demande. Il vérifie que vous réunissez les conditions d'accès, recueille votre objectif, et situe votre niveau de départ afin d'adapter le déroulé. Il est à compléter et à renvoyer par courriel.

Votre convocation vous parvient au plus tard cinq jours ouvrés avant le démarrage. Elle porte les dates, les horaires, le lieu ou le lien de connexion, le nom du formateur et ce qu'il faut préparer.

Le règlement intérieur applicable aux stagiaires, les conditions générales de vente et les conditions générales d'utilisation de la plateforme e-learning sont publiés sur <https://jldt.fr> et consultables à tout moment. Votre convocation porte leurs liens, et nous vous les adressons par courriel si vous le préférez.

VOTRE COMPTE SUR LA PLATEFORME

Quelle que soit la modalité de votre session, présentiel compris, un compte nominatif vous est ouvert sur la plateforme, à l'adresse <https://lms.jldt.fr>. Vos identifiants vous parviennent dans un message distinct de la convocation, au plus tard cinq jours ouvrés avant le démarrage.

Les supports y sont déposés, et c'est là que se remplissent l'évaluation des acquis en fin de formation et le questionnaire de satisfaction. Le positionnement, lui, a déjà été fait en amont dans le questionnaire préalable : il ne se refait pas sur la plateforme.

Julien Dutartre - JLDT

55 Rue de Mulhouse, 67100 Strasbourg · 07 43 73 95 18 · contact@jldt.fr · <https://jldt.fr>

SIRET 819 630 765 00025 · APE 8559B

Déclaration d'activité n° 44670908367 auprès du préfet de la région Grand Est

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

L'accès est ouvert pendant la durée de la formation et se ferme à l'issue du dernier jour. Téléchargez avant cette date ce que vous souhaitez conserver ; passé ce délai, les documents vous sont réadressés sur simple demande.

LE DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE

Les horaires figurent sur votre convocation. La formation alterne apports, exercices et temps d'échange. Les temps de pause sont annoncés à l'ouverture de la session.

Votre présence est attestée par une feuille d'émargement, signée par demi-journée. À distance, l'émargement est recueilli par voie électronique ou par tout autre moyen permettant d'attester la connexion.

LES ÉVALUATIONS

Un positionnement à l'entrée, déjà réalisé dans le questionnaire préalable. Il ne conditionne pas votre inscription : il sert à adapter le déroulé.

Selon la durée de la formation, un ou plusieurs points d'étape jalonnent le parcours. Ils permettent de reprendre ce qui n'est pas acquis pendant qu'il en est encore temps.

Une évaluation des acquis clôt la formation. Sa forme et son seuil de réussite figurent sur la fiche programme, et son résultat sur votre attestation de fin de formation.

Il vous est enfin demandé votre appréciation de la formation, en fin de session. Les réponses sont restituées de façon agrégée et servent à faire évoluer la prestation.

L'ASSISTANCE

L'assistance couvre deux choses : ce qui vous empêche de vous connecter ou d'utiliser les outils, et ce que vous n'avez pas compris du contenu.

Pendant les séances, posez votre question directement au formateur. Il y répond sur le moment ou à la pause suivante.

En dehors des séances, écrivez au référent indiqué ci-dessus : vous recevez une réponse au plus tard **le jour ouvré suivant**.

Le jour d'une séance, si vous n'arrivez pas à vous connecter, appelez plutôt que d'écrire.

En cas d'incident technique pendant une session à distance, une solution de remplacement est mise en œuvre pour permettre la poursuite de la formation.

UN BESOIN D'AMÉNAGEMENT

Toute demande d'aménagement permettant de suivre la formation dans de bonnes conditions peut être formulée avant ou pendant la session, auprès du référent handicap.

Formuler une telle demande est facultatif et sans incidence sur votre inscription. Aucun justificatif médical n'est demandé : nous n'avons pas besoin de connaître la nature d'un handicap, seulement le besoin. Selon ce dernier, l'aménagement peut porter sur le temps accordé aux exercices et aux évaluations, sur le format des supports, sur

Julien Dutartre - JLDT

55 Rue de Mulhouse, 67100 Strasbourg · 07 43 73 95 18 · contact@jldt.fr · <https://jldt.fr>

SIRET 819 630 765 00025 · APE 8559B

Déclaration d'activité n° 44670908367 auprès du préfet de la région Grand Est

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

l'organisation des pauses ou sur les conditions matérielles d'accueil.

Lorsqu'un besoin dépasse ce que l'organisme peut mettre en œuvre seul, vous êtes orienté vers les structures ressources compétentes. Leurs coordonnées figurent sur la page Accessibilité de <https://jldt.fr>.

LES RÈGLES APPLICABLES

Le règlement intérieur applicable aux stagiaires fixe les règles de santé, de sécurité et de discipline, ainsi que les droits dont vous disposez en cas de sanction. Il est publié sur <https://jldt.fr> et votre convocation en porte le lien, avec celui de la procédure de traitement des signalements et des réclamations.

SI QUELQUE CHOSE SE PASSE MAL ENTRE LES PERSONNES

Les violences, le harcèlement moral ou sexuel, les agissements sexistes et les discriminations n'ont pas leur place en formation. Si vous en subissez ou en constatez, écrivez à contact@jldt.fr ou dites-le sur place. Aucune forme n'est imposée, aucune preuve n'est demandée pour être entendu.

Vous recevez un accusé de réception dans les 24 heures ouvrées, les mesures nécessaires sont prises sans attendre, et une réponse écrite vous parvient dans les quinze jours ouvrés. Ce que vous signalez n'est communiqué qu'aux personnes dont l'intervention est nécessaire, et votre identité n'est pas transmise à la personne mise en cause sans votre accord. Signaler n'a aucune conséquence sur votre formation, votre évaluation, votre attestation ou votre facturation. L'article 12 du règlement intérieur et la procédure qui l'accompagne détaillent tout cela.

L'organisme n'a pas de salarié : si ce que vous avez à signaler met en cause le formateur lui-même, il n'existe pas de voie interne indépendante. Vous pouvez alors vous adresser directement, sans passer par nous, au 3919 (violences sexistes et sexuelles, gratuit, anonyme, 24 heures sur 24), au 116 006 (aide aux victimes), à la plateforme arreteonslesviolences.gouv.fr, au Défenseur des droits en cas de discrimination, et déposer plainte à tout moment. En cas de danger immédiat, appelez le 17 ou le 112.

UNE RÉCLAMATION

Toute réclamation peut être adressée à contact@jldt.fr ou à l'adresse du siège. Elle fait l'objet d'un accusé de réception dans les 48 heures ouvrées et d'une réponse écrite dans un délai maximum de quinze jours ouvrés.

À défaut de réponse satisfaisante, un stagiaire ayant la qualité de consommateur peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation, dont les coordonnées figurent dans les conditions générales de vente.

VOS DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies servent à instruire votre inscription, à adapter la formation et à établir les documents de votre dossier. Elles sont conservées par JLDT, responsable du traitement, pendant trois ans à compter de la fin de la session ; les pièces comptables suivent leur propre durée légale. Le détail des traitements figure sur la page Confidentialité de <https://jldt.fr>. Vous pouvez demander à y accéder, à les faire corriger ou effacer, en écrivant à contact@jldt.fr.

Julien Dutartre - JLDT

55 Rue de Mulhouse, 67100 Strasbourg · 07 43 73 95 18 · contact@jldt.fr · <https://jldt.fr>

SIRET 819 630 765 00025 · APE 8559B

Déclaration d'activité n° 44670908367 auprès du préfet de la région Grand Est

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

SELON LE FORMAT DE VOTRE SESSION

VOTRE SESSION SE DÉROULE À DISTANCE

La classe virtuelle s'ouvre depuis votre espace sur la plateforme : il n'y a pas de second lien à conserver. Il vous faut un ordinateur, une connexion internet et un équipement audio ; la caméra n'est pas obligatoire, elle est souhaitée pendant les temps d'échange et les travaux en sous-groupe. Vous vous connectez sous votre propre identité.

La session se déroule en direct, aux mêmes horaires et selon le même déroulé qu'en présentiel : il n'y a pas de parcours à suivre seul entre les séances.

VOTRE SESSION SE DÉROULE EN PRÉSENTIEL, HORS DE VOTRE ENTREPRISE

L'adresse exacte, les moyens d'accès et les transports figurent sur votre convocation. L'accessibilité du lieu est vérifiée avant chaque session.

Les repas et l'hébergement ne sont pas compris dans le tarif de la formation, sauf mention contraire de votre convention ; les possibilités de restauration à proximité vous sont indiquées avec la convocation.

VOTRE SESSION SE DÉROULE DANS LES LOCAUX DE VOTRE ENTREPRISE

Les mesures de santé et de sécurité applicables sont celles de l'entreprise qui vous accueille, et non celles de l'organisme de formation. Vous vous conformez à son règlement intérieur.

Les consignes utiles, notamment la localisation des issues de secours et la conduite à tenir en cas d'évacuation, sont rappelées à l'ouverture de la session.

Livret d'accueil du stagiaire, version 1, en vigueur au 16/08/2026. Seule la version en vigueur à la date de la session fait foi.

Julien Dutartre - JLDT

55 Rue de Mulhouse, 67100 Strasbourg · 07 43 73 95 18 · contact@jldt.fr · <https://jldt.fr>

SIRET 819 630 765 00025 · APE 8559B

Déclaration d'activité n° 44670908367 auprès du préfet de la région Grand Est

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.